

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU S.M.I.A. DU JEUDI 9 JUIN 2016**

Le Service Médical Interentreprises de l'Anjou - Service de Santé au Travail - a tenu son **Assemblée Générale ordinaire le jeudi 9 juin 2016 à 16 heures à TERRA BOTANICA, Route de Cantenay Epinard à ANGERS**, sous la Présidence de Monsieur Patrick CREUZÉ, Président de l'Association. L'ensemble des adhérents a été convié à participer à cette Assemblée Générale sur convocation adressée en date du 12 mai 2016.

Une feuille d'émargement a été établie.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Administrateurs employeurs**

- Monsieur FRADIN (SA ITEC),
- Monsieur MARCHAND (SA ARANEA Hyper Marché),

**Administrateurs salariés**

- Madame LARDEUX (Sté LONGCHAMP), CFDT,
- Monsieur YQUEL (SYSTEME U OUEST), FO.

**Étaient aussi présents à l'Assemblée Générale :**

- Monsieur WACQUEZ, Directeur Général du SMIA,
- Madame le Docteur GILLARD, Médecin Responsable des Équipes Pluridisciplinaires du SMIA,
- Monsieur BIOTEAU, Commissaire aux Comptes (Cabinet SOREX).

**S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER :**

- Monsieur BORJON-PIRON (SARL BORJON-PIRON), Administrateur Employeur,
- Madame BOUESNARD (SARL BOUESNARD), Administrateur Employeur,
- Monsieur FERNANDEZ (SAS GEB), Administrateur salarié (CFE/CGC).

\* \* \*

Monsieur CREUZÉ ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Il précise que cette Assemblée Générale ordinaire peut délibérer valablement puisque les statuts ne prévoient pas de quorum et que nous disposons, en ce début de séance, d'au moins 527 pouvoirs.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015**

- Assemblée Générale Ordinaire du mardi 11 juin 2015 :  
Le procès verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est adopté à l'unanimité.

**1/ RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :**

**Les effectifs suivis et la réforme :**

Monsieur CREUZÉ rappelle les faits qui ont marqué la vie du S.M.I.A. au cours de l'année écoulée.

**Les effectifs suivis :**

Entreprises de moins de 10 salariés	7 815
Entreprises de 10 salariés et plus	<u>2 265</u>
Total .....	10 080 employant 119 727 salariés

Les entreprises de 10 salariés et plus représentent 22,67 % de nos adhérents. La taille moyenne des entreprises est de 11,37 salariés. Les effectifs de salariés surveillés ont diminué de 455 salariés par rapport à fin 2015.

- de 1 à 9 salariés	7 815 entreprises	pour	25 094 salariés (20,97 %)
- de 10 à 50 salariés	1 818 entreprises	pour	40 246 salariés (33,61 %)
- de 51 à 100 salariés	284 entreprises	pour	21 279 salariés (17,77 %)
- de 101 à 300 salariés	137 entreprises	pour	21 365 salariés (17,84 %)
- de 301 à 500 salariés	18 entreprises	pour	6 466 salariés (5,40 %)
- plus de 500 salariés	<u>8 entreprises</u>	pour	<u>5 277 salariés (4,41 %).</u>
	10 080 entreprises	pour	119 727 salariés.

38,8 % des salariés exercent leur activité dans un secteur administratif, tertiaire, service ou profession libérale, 9,3 % dans le bâtiment et les travaux publics, 22 % dans le secteur commercial, 19,5 % dans l'industrie et la métallurgie, 7 % dans la fonction publique (d'état, territoriale ou hospitalière) et 3,4 % dans le secteur de l'intérim.

### **Les moyens mis en oeuvre :**

En équivalent temps plein, l'association emploie :

- Médecins du travail : 36,2 ETP
- Infirmières : 7,3 ETP
- Activités pluridisciplinaires : 23,65 ETP (ergonome, hygiénistes, ASST, formation, maintien dans l'emploi, conseillère en hygiène et EPI, documentaliste, ... + les secrétariats)
- Assistantes médicales, archives, informatique : 44,9 ETP
- Accueil, standard, laboratoire : 6,2 ETP
- Administratif : 9,6 ETP (Direction, RRH, Assistante de Direction, Comptable, Gestion des effectifs, Services généraux, fichier adhérents, cotisations, informatique)
- Chauffeurs et entretien général des bâtiments, des centres mobiles : 2 ETP

### **Présentation des nouveaux salariés ayant intégrés le SMIA depuis la dernière Assemblée Générale :**

- Madame le Docteur Hélène KRAEMER-HERIAUD, Médecin du Travail - arrivée en septembre 2015,
- Madame le Docteur Francesca MANN, Médecin du travail - arrivée en septembre 2015,
- Monsieur Dominique BEAUMONT, Comptable, arrivé en avril 2016.

### **La vie de l'association et ses projets :**

Le SMIA est adhérent au CISME. Cet organisme socioprofessionnel national regroupe la quasi-totalité des services de santé au travail.

*Le Conseil d'Administration du SMIA* (composé pour la moitié de représentants employeurs et l'autre moitié de représentants salariés) s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2015,

*La Commission de Contrôle* du SMIA (composée de 2/3 représentants salariés et 1/3 représentants employeurs) s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année 2015.

Beaucoup de sujets étant communs à ces deux instances, les réunions sont organisées le même jour avec une partie de réunion en tronc commun. Il s'agit de débattre sur un temps collectif de sujets communs aux 2 ordres du jour, les comptes-rendus étant bien sûr établis distinctement. Les thèmes suivants ont notamment été abordés :

- l'évolution de la réglementation sur le financement des examens complémentaires désormais à la charge des services de santé au travail ;
- le Rapport Administratif et Financier du Service ainsi que du Rapport d'Activité Médicale de l'année 2015 ;
- la réforme de la santé au travail suite à la validation en août 2015 de la loi dite sur le dialogue social et l'emploi » ;
- les modalités de suivi des salariés intérimaires suite à la parution d'un nouvel accord Prism'Emploi ;
- la présentation du « projet cadre permettant de définir la politique de santé au travail du SMIA ».
- la réalisation du suivi périodique des salariés à la fois en Surveillance médicale Renforcée et en Surveillance médicale Simple par le biais d'entretiens infirmiers, sauf avis contraire du médecin du travail.

*La Commission médico-technique du SMIA*, s'est réunie à 3 reprises dans l'année 2015.

Depuis la loi du 20 juillet 2011 les Services de Santé au travail doivent mettre l'accent sur la prévention de terrain, dite primaire.

Cette orientation est en contradiction avec la contrainte du maintien d'obligations réglementaires médicales systématiques d'autant que la diminution du temps médical va s'accroître très fortement d'ici fin 2018 (passage de 36,2 ETP en 2015 à 25 ETP en 2018 soit -31% sur une période de 3 ans).

A l'heure où les partenaires sociaux, à l'unanimité, viennent d'affirmer la prééminence de la prévention dans le plan santé travail III, il est indispensable que les nouveaux textes en préparation apportent un allègement des obligations et plus de liberté d'analyse des besoins avec les entreprises et leurs représentants.

## **2/ RAPPORT DU DOCTEUR GILLARD, MÉDECIN RESPONSABLE DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES SUR L'ACTIVITÉ DU S.M.I.A. EN 2015 :**

Madame le Docteur GILLARD présente le rapport d'activité de l'année 2015.

66 194 examens médico-professionnels effectués.

Principaux risques d'exposition des salariés : Gestes répétitifs, bruit, manutention lourde, allergènes cutanés, vibrations, agents biologiques.

L'activité s'est déroulée pour 64% de en centre fixe, 17% en entreprise, 16% en centre annexe et 3% en centre mobile.

Répartition des visites médicales en 2015 :

- |                               |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - 21 227 visites périodiques, | - 6 895 visites occasionnelles,   |
| - 19 907 visites d'embauche,  | - 2 367 visites de pré-reprise    |
| - 8 179 visites de reprises,  | - et 7 614 entretiens infirmiers. |

La complexité des visites effectuées (usure professionnelle, reprise précoce après arrêt imposée par la sécurité sociale, problématiques de maintien dans l'emploi, de risques psychosociaux, de maladies professionnelles...) entraîne une augmentation du temps passé par visite médicale et engendre une diminution du nombre de visites effectuées par les médecins.

En 2015, 47 894 visites ont abouties à un avis d'aptitude simple, 4 075 ont abouties à un avis d'aptitude avec restriction ou avec aménagement de poste et 705 visites ont abouties à une inaptitude à tous les postes. 41% des inaptitudes sont prononcées pour des pathologies d'origine professionnelle et 59% pour des pathologies d'origine non professionnelle.

En complément des examens médicaux que nous pratiquons quotidiennement, nous réalisons ou faisons réaliser un certain nombre d'examens complémentaires utiles à l'appréciation de l'aptitude du salarié. Ont été réalisés en 2015 :

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| - 884 radiographies pulmonaires,               | - 15 379 visiotests et ergovisions, |
| - 1 450 examens biologiques,                   | - 15 976 audiogrammes.              |
| - 3 203 examens urinaires,                     |                                     |
| - 3 400 épreuves fonctionnelles respiratoires, |                                     |

A la suite des visites médicales effectuées par les médecins du travail, ces derniers ont eu l'occasion de repérer un certain nombre de problèmes de santé. Ainsi, en 2015 il y a eu 2 427 salariés réorientés vers des médecins spécialistes comme les ophtalmologistes, dermatologues, rhumatologues...

Par ailleurs, 294 salariés ont été réorientés vers des structures médico-sociales dont 156 vers la maison départementale d'autonomie et 52 vers un service social.

Sur l'année 2015, il a été constaté 233 maladies professionnelles. La déclaration de maladie professionnelle est une obligation pour le médecin qui constate une maladie en lien avec le travail. Sur ces 233 maladies professionnelles repérées, on note que 93% viennent d'affections péri-articulaires. Viennent ensuite les pathologies discales liées aux manutentions lourdes et les pathologies liées à la silice.

### **L'activité en milieu de travail :**

Sur l'année 2015 :

- 446 AMT en lien avec la fiche d'entreprise,
- 1 711 visites en entreprise,
- 578 études de poste de travail,
- 411 participations à des CHSCT.

### **L'activité des IPRP :** Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

En 2015, 40 études ont été demandées aux IPRP.

Les secteurs d'activité les plus concernés par les demandes sont l'industrie manufacturière, la production et distribution d'eau, la construction, le commerce – réparation et vente auto et l'administration publique.

64% des demandes émanent des équipes médicales et 34% viennent des entreprises.

52% des demandes concernent des entreprises de moins de 50 salariés et 48% des entreprises de plus de 50 salariés.

Les domaines les plus représentés par ces demandes sont l'amiante, l'ergonomie, le bruit, l'aide à l'évaluation du risque chimique toxicologie, la ventilation et les risques psychosociaux.

### **L'équipe des ASST :** Assistantes en Santé et Sécurité au Travail

404 dossiers ont été ouverts par les ASST en 2015 pour 392 entreprises.

Les demandes concernent généralement la réalisation de fiches d'entreprise et la sensibilisation à l'évaluation des risques professionnels.

Leurs interventions ont été majoritairement réalisées dans des entreprises de construction, de commerce, d'automobile et d'industrie.

### **L'activité du Service Hygiène et Equipements de Protection Individuelle :**

Il s'agit de conseils et d'informations délivrés auprès des salariés et des employeurs.

Les conseillères réalisent des expositions de matériel, des diffusions de plaquettes, de fiches techniques.... Elles interviennent également en entreprise.

En 2015, 581 demandes ont été reçues au service hygiène et EPI dont 323 proviennent des médecins du travail, 73 d'employeurs, 68 de salariés et 50 d'IPRP.

Ces demandes concernent des équipements de protection des mains, des pieds, auditives, respiratoires, des yeux....

**L'activité du Service Documentation :**

La documentaliste répond aux demandes d'informations, réalise une veille documentaire et gère les ressources documentaires. En 2015, 377 demandes ont été faites au service documentation soit 23 de plus qu'en 2014.

**L'activité du Service Formation :**

Composé de deux personnes à temps complet, le service assure la formation des sauveteurs secouristes du travail et à la prévention des risques liés à l'activité physique.

En 2015, les formatrices ont dispensé des formations initiales en sauvetage et secourisme du travail pour 176 personnes et des formations de prévention des risques liés à l'activité physique (secteur sanitaire et social) pour 12 personnes.

540 « Maintien et Actualisation des Compétences » (recyclages) ont été suivis.

**Le SAMETH :**

Le Service d'Appui au Maintien dans l'emploi des Travailleurs Handicapés est composé de 4 chargées de maintien dans l'emploi et de 2 secrétaires. 560 signalements ont été réalisés en 2015. En service Facilitation le taux de maintien à l'emploi est de 94% (88 dossiers traités). En service Ingénierie le taux de maintien est de 88% (177 dossiers traités).

**Suivi du projet de service :**

Le projet de service du SMIA est basé sur plusieurs axes :

- Les visites médicales et examens para-cliniques : 3 actions (état d'avancement des actions début 2016 : 77%)
- Activités en milieu de travail : 13 actions (état d'avancement des actions début 2016 : 77%)
- Autres actions : 2 actions (état d'avancement début 2016 : 68%)

**Groupes de travail :**

Les projets de l'année 2015 :

- Projet commun – sous groupe CMT : définir la politique de santé au travail du SMIA
- Fiche entreprise : améliorer la connaissance des risques professionnels dans les entreprises pour mieux cibler les actions de prévention à mettre en place
- RPS – groupe régional : aider les entreprises à prévenir les RPS
- Coiffure : sensibilisation concernant les risques professionnels à destination des employeurs et salariés des métiers de la coiffure
- TMS : aider les entreprises à prévenir les TMS
- Apprentis : aider les professionnels de santé à sensibiliser cette population aux risques professionnels auxquels ils peuvent être exposés, mieux cibler l'information
- TMS et RPS en EHPAD : aider les entreprises à prévenir les risques psychosociaux, participer à la veille sanitaire
- Risque chimique, garages : aider les garages à prévenir le risque chimique

**Nos partenaires :**

Au niveau national : ANACT, INRS

Au niveau départemental et régional : Fédération des services de santé au travail région Pays de la Loire, CARSAT, DIRECCTE, CHU Angers, faculté de médecine, SMIS, SMIEC, SAMETH 49.

**3/ RAPPORT DU TRÉSORIER :**

Monsieur MARCHAND, Trésorier, présente et commente les comptes de l'exercice 2015 qui sont reproduits ci-après :

**Bilan au 31 décembre 2015 en Kilos Euros**

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>	<b><u>%</u></b>	<b><u>PASSIF</u></b>	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>	<b><u>%</u></b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 027</b>	<b>3 157</b>	<b>+27,6%</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 093</b>	<b>4 942</b>	<b>+3,1%</b>
Logiciel	79	98	-19%	Réserves statutaires	4 936	4 855	+1,7%
Terrains (Angers, St Barth, Avrillé, St Sylvain)	421	421	-	Résultat de l'exercice	152	81	+87%
Construction	1 965	2 152	-8,7%	Subv. Investissement	5	6	-14,5%
Matériel Médical	93	89	+4,9%	<b>PROV. POUR RISQUES</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>-100%</b>
Agenc. Mat. Transp. Mob. Bur.Div	268	302	11,5%				
Avances et Acptes/construction St Sylvain	1 180	72	+1108k€				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21	23	-8,6%				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 029</b>	<b>5 474</b>	<b>+9,2%</b>	<b>DETTES</b>	<b>4 963</b>	<b>3 661</b>	<b>+35,6%</b>
Cotisations Adhérents	4 294	4 279	+0,35%	Emprunts	1 708	593	-1115K€
Autres Créances	274	290	-5,6%	Fournisseurs	328	111	+217K€
Trésorerie (disponibilité+titres)	1 400	851	+64,5%	Dettes sociales et Fiscales	2 896	2 918	-0,75%
Charges const. d'avance	61	54	+12,4%	Autres Dettes	31	39	-20%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 056</b>	<b>8 631</b>	<b>16,5%</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 056</b>	<b>8 631</b>	<b>16,5%</b>

**Compte d'Exploitation 2015 en Kilos Euros**

<u>Charges d'exploitation</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>%</u>	<u>Produits d'exploitation</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>%</u>
Achats et Charges Ext.	1 243	1 249	-0,5%	Cotisations + produits annexes	11 538	11 563	-0,2%
Impôts et Taxes	579	608	-4,8%				
Charges Salariales	9 548	9 557	-0,1%	Reprises sur provisions + transfert de charges	286	165	+73,2%
Amortissements et Provi.	359	370	-2,8%	Produits financiers	115	146	-21,4%
Charges Financières	42	21	+21k€	Produits exceptionnels	22	15	+15,8%
Charges exceptionnelles	8	3	+5K€				
Impôts sur Résultat	30	0	+30K€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 961</b>	<b>11 889</b>	<b>+0,6%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 809</b>	<b>11 808</b>	<b>+0,01%</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 961</b>	<b>11 889</b>	<b>+0,6%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>152</b>	<b>81</b>	<b>+87%</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 961</b>	<b>11 889</b>	<b>+0,6%</b>				

Monsieur WACQUEZ présente ensuite le **budget prévisionnel 2016**, établi sur les bases suivantes :

- pas de modification de notre taux de cotisation qui est inchangé depuis 1981,
- le maintien de la ristourne de 2 % mise en place depuis 1994,
- une hypothèse de progression de nos produits d'exploitation limitée à 1,3%,
- un résultat prévisionnel correspondant à 0,7 % de nos produits d'exploitation.

**Compte d'exploitation prévisionnel 2016 en Kilos Euros**

<u>Charges d'exploitation</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>%</u>	<u>Produits d'exploitation</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>%</u>
achats et charges externes	1 259	1 243	+1.3%	cotisations + produits annexes	11 686	11 538	+1.3%
impôts et taxes	590	579	+1.7%	reprises sur provisions+transfert de charges	242	286	-15%
charges salariales	9 533	9 548	-0.2%	produits financiers	10	115	-105k€
amortissements et provisions	449	359	+25%	produits exceptionnels	82	22	+60k€
charges financières	34	42	-19%				
charges exceptionnelles	50	8	+42k€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 020</b>	<b>11 961</b>	<b>+0,5%</b>
impôts sur le résultat	24	30	-18.1%				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 939</b>	<b>11 809</b>	<b>+1,1%</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 020</b>	<b>11 961</b>	<b>+0,5%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>81</b>	<b>152</b>	<b>-46,7K€</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 020</b>	<b>11 961</b>	<b>+0,5%</b>				

**4/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

Monsieur BIOTEAU, Commissaire aux Comptes, lit le rapport du Cabinet SOREX qui certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés. Comme le veut la réglementation, il a exercé la mission d'audit des comptes qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, ces comptes sont soumis à l'approbation. Monsieur CREUZÉ rappelle que ce bilan est à la disposition de tous les adhérents et qu'une copie pourra leur être envoyée sur simple demande de leur part.

**4/ NEWS :**

Un portail adhérent sera mis en service d'ici la fin de l'année 2016 et permettra d'effectuer sur intranet toutes les formalités administratives et le paiement des cotisations à partir d'avril 2017.

**5/ RENOUELEMENT DES MEMBRES "EMPLOYEURS" DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Est arrivé à son terme le mandat de Monsieur Patrick CREUZÉ (MCA FINANCE - ANGERS) :

- administrateur du SMIA, fonction exercée depuis juillet 1997,
- président du conseil d'administration du SMIA, fonction exercée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Monsieur CREUZÉ ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, Madame Isabelle BOUESNARD (SARL BOUESNARD) nous a récemment fait part de sa démission. Son mandat devait se terminer en 2017.

Nous avons reçu 2 candidatures :

- celle de Madame Anouk ULLERN (Cabinet ARCHI-MED et Présidente de la CGPME),
- et celle de Madame Anne-Lise ROBIN (GE FORVAL).

**Est déclarée régulièrement élu Administrateur à l'unanimité pour une durée de 4 ans :**

- Madame Anne-Lise ROBIN en remplacement de Monsieur Patrick CREUZÉ,

**Est élu Administrateur, en remplacement de Madame Isabelle BOUESNARD pour la durée du mandat qui lui restait à courir, soit pour la durée de 1 an :**

- Madame Anouk ULLERN.

\* \* \*

**RÉSOLUTIONS :**

Le Président soumet à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

**1<sup>ère</sup> résolution** : est adopté le procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 11 juin 2015. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> résolution** : après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'année 2015, l'Assemblée Générale approuve les comptes de cet exercice et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Trésorier. Le résultat de l'année 2015 d'un montant de 152 087,83 € sera affecté au compte "réserves statutaires". Cette résolution est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

**3<sup>ème</sup> résolution** : après lecture du budget prévisionnel de l'année 2016, l'Assemblée Générale approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

**4<sup>ème</sup> résolution** : Renouvellement statutaire du Conseil d'Administration :

**Les candidatures de Madame Anouk ULLERN (fin de mandat : 2017) et de Madame Anne Lise ROBIN (fin de mandat : 2020) au poste d'administrateurs sont retenues.** Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

**5<sup>ème</sup> résolution** : le mandat du Commissaire aux comptes est arrivé à échéance. L'Assemblée Générale renouvelle ce mandat au Cabinet SOREX pour une nouvelle période de 6 ans.

\* \* \*

**Au terme de son mandat, Monsieur CREUZÉ a souhaité évoquer les difficultés à trouver un Président de la commission de contrôle du SMIA parmi les représentants salariés et un trésorier parmi le collège salarié.**

**Il a également indiqué son souhait d'avoir enfin une « feuille de route » claire pour la Santé au Travail avec une clarification des missions. Les SSTI sont en incapacité de répondre à des missions toujours élargies.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite les personnes présentes à participer à la conférence-débat qui suit, dont le thème est "**Santé au travail : des équipes pluridisciplinaires vous accompagnent**".

**Suite à la fin de mandat de Monsieur Patrick CREUZÉ, l'ensemble des membres du conseil d'administration du SMIA se sont réunis afin d'élire le nouveau Président. Monsieur Gilles FRADIN a été élu Président du conseil d'administration du SMIA.**

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.